



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Fort-de-France, le 12 avril 2013

Communiqué de presse

L'ETAT MOBILISE PLUS DE 1,7 MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR EN 2013 LE MILIEU SPORTIF MARTINICAIS

La Commission Territoriale du Centre national pour le développement du sport s'est réunie sous la coprésidence de Laurent PREVOST, préfet de la Martinique, et de Gérard LACOM, ancien président du CROSM, ce mercredi 10 avril, afin de déterminer les modalités d'attribution des crédits 2013 du CNDS en Martinique.

Composée de membres du mouvement sportif, de représentants des collectivités territoriales et de la DJSCS, la Commission a étudié les projets déposés par les 51 Ligues et Comités et les 235 clubs dans le cadre de l'appel à projet lancé en février 2013.

Une enveloppe d'un montant total de 1,76 million d'euros de crédits d'État a ainsi été répartie, afin de soutenir les projets de développement du sport.

Les aides ont été attribuées à des projets portant sur trois axes principaux :

- 1- Les déplacements pour les compétitions de référence ;
- 2- Les aides directes à l'activité sportive (financement des équipes techniques régionales d'entraînement au sport de haut-niveau, financement des 14 pôles sportifs de haut niveau existant en Martinique, aide à l'achat de matériels...);
- 3- Le développement des pratiques pour tous en relation avec les enjeux sociétaux comme le sport-santé, l'emploi, l'insertion des jeunes, l'aménagement du territoire ou le développement durable.

Au titre de ces différents projets, les ligues et comités bénéficieront de 1,07 millions d'euros, les clubs de 488 488 euros et une enveloppe de 195 000 euros est réservée aux actions en matière d'accompagnement éducatif sportif pour lesquels un appel à projets spécifiques sera lancé fin avril 2013.

La qualité des projets soumis au financement de l'État témoigne de la richesse et de la vitalité du mouvement sportif martiniquais. La commission territoriale du CNDS constitue un lieu privilégié pour les acteurs du monde sportif pour faire connaître leurs besoins, et participer à la mobilisation du CNDS en soutien aux projets de développement des pratiques sportives, en étroite complémentarité avec les collectivités.

La commission a également été l'occasion d'affirmer l'engagement du mouvement sportif pour le développement de l'emploi dans le milieu sportif au moyen des emplois d'avenir ou d'autres formes de contrats aidés, dans la droite ligne des engagements pris au niveau national.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr